

Migration Soft33 Version 4.9.x vers Version 5.x.x

1. Vérification préalable

Pour installer la mise à jour 5.x.x, **le logiciel infirmier doit être en version 4.9.x.**

Une installation sur une autre version pourrait empêcher le bon fonctionnement du logiciel et endommager votre base de données. Avant d'installer la mise à jour, veuillez donc vérifier que votre logiciel est bien en **version 4.9.x** : lancez le logiciel Soft33 et vérifiez dans le coin inférieur gauche de la fenêtre le numéro de version.

2. Simulation de facturation en Version 4

[Facturation > Facturation des prestations](#)

- Réaliser une simulation de facturation et conserver l'impression du listing simplifié. Une comparaison pourra être réalisée avec une simulation en version 5.

3. Copie de sécurité de vos données :

[Utilitaires > Back up base de données](#)

- Insérer le support de back up (disquette ZIP, clé USB, carte SD, ...)
- Cliquer sur : Back up
- Eventuellement, confirmer la demande de remplacement de l'ancienne sauvegarde [Oui]

4. Téléchargement de la version 5.x.x

- **Attention : Fermer tous les programmes et surtout Soft33 avant de commencer la procédure de mise à jour.**
- Pour lancer le téléchargement du programme d'installation, se connecter à l'espace client de notre site Internet à la rubrique "Téléchargement" > "**CD complet**".
- Cliquer ensuite sur : "Soft33 - Version 5.x.x".
- Dans la fenêtre de téléchargement, cliquer sur "Exécuter" (ou "Ouvrir" selon le navigateur web)

Si le programme est installé sur une autre machine que celle où le téléchargement du programme d'installation a lieu, enregistrer le fichier sur un support amovible, par exemple une clé USB.

- Attendre la fin du téléchargement puis exécuter le fichier téléchargé : soft33_5xx.exe

La fenêtre de décompression du CD d'installation apparaît.

- Cliquer sur Installer et insérer le mot de passe reçu à la formation pour décompresser les fichiers.

5. Installation de la version 5.x.x

- Lorsque les fichiers sont décompressés, le programme d'installation démarre automatiquement.
- Sélectionner la langue [Suivant]
- Ecran d'accueil [Suivant]
- Sélectionner le répertoire d'installation (ne pas modifier pour une installation par défaut). [Suivant]
- Lorsque l'installation est terminée, cliquer sur "Terminer", fermer ensuite la fenêtre contenant les raccourcis.

6. Migration de la base de données 4.8.x vers 5.x.x

- Lancer le programme Soft33.
- Entrer le mot de passe

Un message "La base de données Soft33 est en version 4.8.0 doit être migrée en version 5.0.0" apparaît. Cliquer sur "Ok".

Si ce message n'apparaît pas, l'installation ne s'est pas déroulée correctement, recommencer au point N° 4.



L'opération de migration peut durer un temps variable selon la taille des fichiers et selon les performances de la machine. Laisser la tâche se dérouler sans aucune intervention (cela peut durer plusieurs dizaines de minutes).

A la fin de la migration le message "Migration de la base de données Soft33 réussie" doit apparaître. Si un autre message est obtenu, nous contacter.


7. Encodage du voucher

[Gestion > Gestion des prestataires](#)

- Double-cliquer sur le prestataire
- Dans le champ Voucher, encoder la clé (sans espace).
- Cliquer sur Enregistrer.

Répéter cette opération pour tous les prestataires sous licence.

8. Vérification de l'installation et consignes

- Vérifier l'historique des patients actifs (pour lesquels des soins sont prêts à être facturés)
 - Cliquer sur la recherche par critères () , cocher "Soins à facturer" et rechercher.
 - Vérifier l'historique : Forfait/toilette/Palliatif – Soins spécifiques – Assurabilité.



Pour lier les documents à l'historique :

Paramétrage > Gestion des paramètres > Onglet [Préférence] > Liaison des documents : Oui

- Réaliser une simulation de facturation et conserver l'impression du listing simplifié.

Comparer avec la simulation réalisée en version 4.

Si des différences devaient apparaître, nous contacter.

- Modifier les adresses des mutualités :

[Gestion > Données de base > Organismes assureurs](#)

Mutualité 135 : Médecin conseil : Boulevard Anspach, 111 – 115
1000 – BRUXELLES

Mutualité 325 : Médecin conseil : Chaussée de Waterloo, 182
5002 – SAINT-SERVAIS